



Communiqué de presse
Paris, le 18 juin 2026

Jacques Le Pape renouvelé dans ses fonctions de président du conseil d'administration de CCR

L'assemblée générale de CCR, réunie le 17 juin 2026, a renouvelé le mandat d'administrateur de CCR de Jacques Le Pape pour une durée de cinq années. Le conseil d'administration de CCR, réuni le même jour, a renouvelé M. Le Pape à sa présidence.

Depuis la nomination de Jacques Le Pape, en 2021, à la présidence de son conseil d'administration, la compagnie publique de réassurance a connu des évolutions structurantes : redressement des comptes du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles, cession de la filiale de réassurance de marché (Arundo Re précédemment nommée CCR Re), adaptation de l'équipe de direction générale. CCR a ainsi, au cours de cette période, renforcé les moyens et les méthodes dont elle dispose pour combler les insuffisances du marché de la réassurance au bénéfice des compagnies et des assurés français, ceci sans peser sur les comptes publics.

L'enjeu des prochaines années pour la Caisse Centrale de Réassurance est de continuer à gérer et consolider le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles dans le contexte du changement climatique et de ses effets. En parallèle, la compagnie développera ses activités au service de l'intérêt général, soit sous forme de conseil aux pouvoirs publics et au-delà, soit en gérant de nouveaux régimes comme celui récemment initié pour combler les insuffisances du marché de l'assurance par un régime de garantie des risques résultant d'émeutes.

Ancien élève de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, inspecteur général des finances, actuaire et diplômé en physique quantique ainsi qu'en économie, Jacques Le Pape a débuté sa carrière à la Commission de contrôle des assurances, à la direction générale du Trésor et au Conseil de la concurrence. Il a ensuite été directeur adjoint du cabinet et conseiller auprès de la ministre des Finances Christine Lagarde, secrétaire général d'Air France-KLM, puis directeur financier du Fonds mondial à Genève. Il exerce par ailleurs des activités de conseil financier en haut de bilan (Ceres Partners) et préside le conseil de surveillance du fonds hellénique de gestion des participations publiques (HCAP).

À propos de CCR : Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.

Contacts presse :

Charles VAN DEN BOOGAERDE – charles.vandenboogaerde@elabe.fr – 06 30 10 85 57
Irène DEDEYAN – irene.dedeyan@elabe.fr – 06 74 61 38 76

www.ccr.fr